

Compte-rendu du conseil municipal  
Lundi 28 avril 2014 à 20 heures 15

Présents : Mmes, MM. Michel DARNAUD, Maire, Jean-Pierre VIVIER, Jean-Paul LEGER, David BONNET, Adjoint, Catherine NALPOWIK, Frédéric SOUBEYRAND, Sylvain MAURIN, Huguette JOLIVET, Philippe TERRY, Lydia HOUDELET, René VERGNES, Anaïs DEGREEF, Colette BUTTARD, Pascal MARCHANDIAU.

Absente excusée : Mme Catherine SOUBEYRAND.

Pouvoir : Mme Catherine SOUBEYRAND a donné pouvoir à Mme Lydia HOUDELET.

Secrétaire de séance : Mme Lydia HOUDELET.

-----

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la dernière réunion du 10 avril 2014.

M. DESPORTES, trésorier, présente les documents budgétaires et notamment le budget d'une collectivité locale, son fonctionnement et ses principes traditionnels. Il donne connaissance des différents acteurs de la gestion budgétaire et comptable publique, à savoir : M. le Maire et son Conseil Municipal, les services de l'Etat : comptable public, préfet, chambre régionale des comptes.

**Vote des taux d'imposition de 2014 des taxes directes locales :**

Considérant le besoin d'augmenter les impôts pour ne pas prendre de retard dans le fonctionnement et en raison des charges futures, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'augmenter, comme suit, les taux d'imposition des taxes directes locales, pour 2014, et fixe les taux suivants :

Taxes	Taux votés en 2013	Augmentation 2014	Taux votés en 2014
Taxe d'habitation	8.50 %	2 %	8.67 %
Taxe foncière (bâti)	13.43 %	1 %	13.56 %
Taxe foncière (non bâti)	89.59 %	1 %	90.49 %

**Vote du budget primitif 2014 – Service général :**

M. le Trésorier présente les exercices budgétaires 2012 et 2013. Il présente ensuite le budget primitif 2014 du Service Général, les vues d'ensemble des sections de fonctionnement et d'investissement (dépenses et recettes) ainsi que les opérations d'investissement.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2014 – Service Général qui s'équilibre en dépenses et en recettes, comme suit :

Section de fonctionnement : 552 311.00 €  
Section d'investissement : 392 817.00 €

Subventions 2014 : 6 345 € sont affectés à l'article 6574 « Subventions aux associations ». Le Conseil Municipal approuve la liste des subventions proposée.

**Vote du budget primitif 2014 – Service Assainissement :**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2014 – Service Assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes, comme suit :

Section d'exploitation : 48 554.00 €  
Section d'investissement : 193 094.00 €

**Indemnité de gardiennage de l'église :**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de réviser le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église assuré par le prêtre et de porter son montant de 80 € à 100 €, à compter de l'exercice 2014.

## **Compte-rendu réunion commission travaux du 14 avril 2014 :**

JP LEGER / JP VIVIER / S MAURIN

- . Différents Problèmes d'écoulement des eaux pluviales (Exemple devant Mr BRACHET) (Refaire une tranche de 50 m pour les eaux pluviales).
- . Eclairage BOBON
- . Stationnement autour de la Mairie (environ une dizaine de places supplémentaires seraient envisageables)
- . Projet annexe atelier communal (respect code de travail)
- . ACHAT TRACTEUR d'occasion (entre 15 à 20 000 euros)  
Proposition d'achat d'un tracteur d'occasion provenant d'une autre commune en accord avec l'argus (75 ch – équipé – chaussé...) A l'unanimité, continuer la prospection et prendre contact avec l'ancien propriétaire).

### **Contrat Doux-Mialan – Assainissement et restauration des cours d'eau – Tranche 2012-2014 – Travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement – Rue des Ecoles :**

Considérant le délai relativement court pour monter les différents dossiers de financement et de consultation des entreprises, le Conseil Municipal décide de ne pas réaliser en 2014 les travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement – Rue des Ecoles et par conséquent de demander au Département le retrait de cette opération du contrat Doux-Mialan 2012-2014.

### **Engagement à céder les certificats d'économies d'énergie – Travaux d'éclairage public au SDE 07 :**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de céder au SDE 07 (Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche) la totalité des CEE (Certificats d'Economies d'Energies) relatifs à l'opération de rénovation de l'éclairage public réalisée en 2013, à la valeur estimée de 734 € environ.

### **Constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs – Propositions du Conseil Municipal :**

M. le Maire explique que suite au renouvellement général du conseil municipal, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs. Afin de permettre à Mme la Directrice départementale des finances publiques de désigner six commissaires titulaires et leurs suppléants, le Conseil Municipal dresse une liste composée de douze personnes proposées titulaires et leurs suppléants.

### **Modification du règlement cantine et garderie scolaires – Année scolaire 2013-2014 :**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de modifier un seul point du règlement de la cantine scolaire, pour l'année scolaire 2013-2014. Celui-ci concerne le remboursement des repas non pris dans le cadre de la classe de découverte d'une semaine programmée du 12 au 16 mai 2014.

### **Questions Diverses :**

- . Architecture de l'Ardèche : CAUE « cotisation de 148 E »  
La commune peut solliciter un maître d'œuvre en cas de projet : Maintien du contrat.
- . Impliquer un ou deux ados, à compter du 8 mai 2015, pour accompagner des enfants pour lecture lors Commémorations.
- . 25 MAI 2014 : Elections Européennes : Tenue du bureau de vote.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 23 heures 30.

VION, le 05 mai 2014.  
Pour le maire absent,  
Le premier adjoint au maire,  
Jean-Pierre VIVIER

